



REPUBLIQUE DE GUINEE
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Avis d'Appel d'offres Internationale (AAOI) Avis d'Appel d'Offres – Cas sans pré qualification

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2022 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et livraison sur site des produits et matériels de traitement phytosanitaires en Onze (11) lots qui sont :

Lot 1: Herbicides Sélectifs

Lot2 : Herbicides Totaux :

Lot 3 : Equipements

Lot4 : Herbicides Coton:

Lot5 : Herbicide Ananas

Lot6 : Herbicides pour Culture Maraichère

Lot 7 : Insecticides pour Pulvérisation Aérienne sur Diverses Cultures.

Lot 8 : Insecticides Semences Coton

Lot 9 : Fongicides

Lot10 : Insecticide pour Coton

**Lot 11: Produits et Matériels de Lutte contre les Mouches des fruits
Phéromones, Insecticide et Matériels de piégeage.**

Les Produits et Matériels seront fournis sur site indiqué par la Direction Nationale de la Protection des Végétaux, des Denrées Stockées et du Contrôle Technique (DNPVDS-CT), dans un délai de trente (30) jours.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les produits et matériels de traitements phytosanitaires en plusieurs lots. Aucune offre par variante ne sera prise en compte considération.

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

La participation à cet appel d'offres international ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions

définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sis à Conakry Commune de kaloum Tél : 623 28 81 46 Email soulcam417@gmail.com ou la Direction Nationale de Protection des Végétaux et Denrées Stockées (DNPVDS CT) du Ministère de l'Agriculture Email : famache216@gmail.com Tel : 621 31 85 20 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres du Lundi au Jeudi de 9H à 16H30 mn et le vendredi de 9H à 12H.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage Tél : 623 28 81 46 à compter du 18 Février 2022 contre un paiement non remboursable de Cinq million francs (5.000.000 GNF).

La méthode de paiement sera comme suit :

30% du montant verser au compte de l'ARMP ,

50% au trésor Public et 20% au compte de l'autorité contractante.

Une redevance de 0.60% sera payer à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie règlementaire

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Secrétariat central du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage le 1^{er} Avril 2022 à 10h30

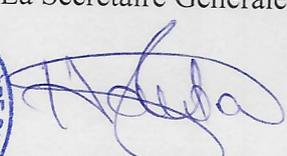
Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant¹ et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse: Guinée-Conakry-Commune de Kaloum à la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, 1^{er} Avril 2022 à 11h

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Vingt Cent Cinquante Millions Francs Guinéen (850 000 000 GNF)**. Cette garantie demeurer valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

P. La Secrétaire Générale. P.O




Mme Hawa SYLLA